

# Les qualités d'un éducateur?

Autor(en): **Cardinaux, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse**

Band (Jahr): **33 (1960-1961)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-850482>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Grundsatz 5.* Das Kind, das körperlich, geistig oder sozial behindert ist, erhält diejenige besondere Behandlung, Erziehung und Fürsorge, die sein Zustand und seine Lage erfordern.

*Grundsatz 6.* Das Kind bedarf zur vollen und harmonischen Entwicklung seiner Person der Liebe und des Verständnisses. Es wächst, soweit irgend möglich, in der Obhut und Verantwortung seiner Eltern, immer aber in einer Umgebung der Zuneigung und moralischer und materieller Sicherheit auf; in zartem Alter wird das Kind nicht von seiner Mutter getrennt, außer durch ungewöhnliche Umstände. Gesellschaft und öffentliche Stellen haben die Pflicht, alleinstehenden und mittellosen Kindern verstärkte Fürsorge angedeihen zu lassen. Staatliche und anderweitige finanzielle Unterstützung kinderreicher Familien ist wünschenswert.

*Grundsatz 7.* Das Kind hat Anspruch auf unentgeltlichen Pflichtunterricht, wenigstens in der Volksschule. Ihm wird eine Erziehung zuteil, die seine allgemeine Bildung fördert und es auf der Grundlage gleicher Möglichkeiten in den Stand setzt, seine Anlagen, seine Urteilskraft, sein Verständnis für moralische und soziale Verantwortung zu entwickeln und zu einem nützlichen Glied der menschlichen Gesellschaft zu werden. Das Beste des Kindes ist der Leitgedanke für alle, die für seine Er-

ziehung und Führung Verantwortung tragen; diese liegt zu allererst bei den Eltern. Das Kind hat volle Gelegenheit zu Spiel und Erholung, die den gleichen Erziehungszielen dienen sollen; Gesellschaft und Behörden fördern die Durchsetzung dieses Rechts.

*Grundsatz 8.* Das Kind ist in allen Notlagen bei den ersten, die Schutz und Hilfe erhalten.

*Grundsatz 9.* Das Kind wird vor Vernachlässigung, Grausamkeit und Ausnutzung jeder Art geschützt. Es ist in keinem Fall Gegenstand eines Handels. Das Kind wird erst nach Erreichung eines geeigneten Mindestalters zur Arbeit zugelassen; nie wird es gezwungen oder wird ihm erlaubt, einen Beruf oder eine Tätigkeit auszuüben, die seiner Gesundheit oder Erziehung schaden oder seine körperliche, geistige oder moralische Entwicklung hemmen.

*Grundsatz 10.* Das Kind wird vor Handlungen bewahrt, die rassistische, religiöse oder andere Herabsetzung fördern. Es wird erzogen in einem Geist des Verstehens, der Duldsamkeit, der Freundschaft zwischen den Völkern, des Friedens, weltumspannender Brüderlichkeit und in der Vorstellung, daß seine Kraft und Fähigkeiten dem Dienst an seinen Mitmenschen zu widmen sind. (Übers. DGVN)

## Les qualités d'un éducateur?

Par une insertion récente en un quotidien romand, un institut, qui s'annonçait comme international et de premier ordre, cherchait un nouveau directeur-éducateur; en plus de la connaissance de quatre, si possible cinq langues modernes, on demandait des candidats les qualités suivantes:

*culture moderne, toute moralité, positif, esprit réaliste, dynamique, innovateur, infatigable, si possible sportif.*

Quel directeur, novice ou chevronné, ne se rengorgerait jusqu'aux oreilles, s'il se savait possesseur de tant de mâles vertus!

Toutefois, une fois passé le premier éblouissement, je me suis pris à réfléchir.

Les aptitudes et tournures d'esprit énumérées ci-dessus sont, par excellence, ce qu'on attend du patron d'une usine ou d'un commerce. Or, dans ces maisons-là, c'est à de la matière qu'on a affaire, matières à produire, à façonner, à répartir. Il y a bien aussi un personnel, mais ce sont des adultes qu'il faut savoir utiliser comme ils sont. Est-ce la même attitude exactement qui convient à un éduca-

teur, lequel est aux prises, non avec des matériaux bruts, mais avec des humains, non avec des adultes mais avec des êtres en formation? Aux éducateurs, tant parents que maîtres, qui liront ces lignes, je voudrais soumettre, non pas tant des affirmations péremptoires que quelques questions.

*Si possible sportif ?*

Ici, aucune réserve. J'aime la façon discrète dont le vœu est formulé, présentant la chose comme désirable sans être essentielle. Un intérêt pour le sport, sa pratique raisonnable sont certainement un excellent point de contact entre élèves et maître, et une porte ouverte à l'action de ce dernier.

*De toute moralité?*

Je comprends parfaitement ce qu'on a voulu dire et suis entièrement en accord, aussi pourra-t-on m'accuser de chercher querelles de mots. Mais enfin, plus généralement parlant, où est-il l'homme de «toute» moralité? «Je n'ai rien à me reprocher», pareille assurance n'éveille-t-elle pas toujours un réel malaise chez l'interlocuteur? Les anciens textes

sacrés ne présentent-ils pas la «propre justice» comme l'attitude spirituelle la plus dangereuse qui soit. Rien ne sape plus gravement chez un adolescent le respect, non seulement de ses aînés mais des valeurs les plus hautes et même de sa propre personne, que la découverte de ce qu'il appellera l'hypocrisie des adultes. L'aide morale d'un éducateur peut être efficace, si elle est donnée non pas du haut de sa respectabilité, mais au niveau plus modeste de son humilité.

### *Dynamique?*

Dynamique évoque l'idée d'un homme dont les projets deviennent sans retard des réalités, dont les efforts aboutissent sans perte de temps à des résultats visibles, d'un être qui ignore les hésitations, les tâtonnements, les échecs, et pour qui l'achèvement suit de près la mise en chantier. Ainsi peut-il en être en effet dans les réalisations techniques.

Or, un jeune être qui se forme, cela ne relève pas de la technique, mais bien de la biologie. Voit-on un jardinier tirer sur les pousses pour en activer la croissance? Avez-vous jamais observé l'infinie patience de celui qui éduque un chien pour en faire le guide magnifiquement intelligent d'un aveugle, l'aide d'un berger ou d'un sauveteur en montagne? J'évoquerais aussi le dressage des fauves si je ne craignais les indignations du lecteur. Dans le domaine qui nous occupe, une brusquerie, une impatience, un faux pas peuvent tout compromettre ou tout détruire. Pour ouvrir un esprit buté ou un cœur en révolte, La Fontaine avait raison . . . patience et longueur de temps.

### *Infatigable et innovateur?*

Travailler ferme est bien, mais encore faut-il être sûr du but pour quoi l'on travaille. De quoi sert la sueur d'une bête de somme acharnée à gravir une côte, si son chemin aboutit à une impasse.

Un jeune homme vous a été confié pour la préparation d'un examen précis en vue de telle carrière. L'éducateur, de par son expérience et sa vision souvent plus lucide que celle des parents, en vient à la conviction que la carrière ni l'examen ne sont faits pour cet élève. Pour pouvoir donner avec assurance un conseil, accepté assez souvent par les familles avec grande confiance et gratitude, il faut avoir su consacrer de longs moments à des entretiens avec l'intéressé et à un examen très attentif du cas.

Le temps de la réflexion . . . surtout encore s'il s'agit d'innover.

Dans l'éducation — comme du reste en toute autre profession — il est deux dangers, graves tous

deux: l'un c'est la routine, et l'autre la manie du changement. Changer pour danger, c'est sans doute ce qu'entend Littré lorsqu'il définit l'innovateur: celui qui change par esprit et désir de nouveauté. Pour innover avec le maximum de chances d'améliorer, et non de détériorer, l'essentiel est la paisible méditation. Pour qu'un éducateur reste souple et vivant, et pour qu'il échappe à l'agitation et à la fébrilité, il est capital qu'il sache et puisse partir en longue promenade solitaire en forêt, ou même s'en aller vivre deux ou trois jours dans un cadre tout étranger à son train-train quotidien. Mais qu'en penserait l'infatigable!

Plus délicate est la responsabilité que vous portez, plus il importe de sauvegarder la concentration et — ce qui signifie à peu près la même chose — le recueillement.

### *De culture moderne, esprit positif et réaliste?*

Est positif, dit Littré, ce qui s'appuie sur les faits, sur l'expérience, par opposition à ce qui émane de l'imagination. Certes, que peut-on construire en partant d'*a priori* fort contestables, en nageant dans le bleu et sans être solidement enraciné dans la terre ferme de la réalité, si prosaïque et décevante fût-elle?

Donc, bâtir en tablant sur les faits et sur des faits non déformés. Mais nous fûmes tous, en notre jeunesse, victimes d'une grave illusion d'optique. Les magnifiques créations du siècle dans lequel émerge l'adolescent s'imposent en tout gros plan, tandis que, dans la brume du lointain, les périodes antérieures paraissent faites surtout d'ignorance et d'obscurantisme.

Dans le domaine technique, bien sûr que les constructions d'aujourd'hui sont l'héritage de toutes les inventions successives; connaître le présent, c'est bénéficier de tout le passé. Mais, en art, en philosophie de la vie, en politique, en morale, en pédagogie, en sociologie, tout homme cultivé sait bien qu'il n'en va pas de même. Les théories et les réalisations se côtoient, se renversent, se succèdent, disparaissent quitte à resurgir des siècles plus tard. Il faut être d'esprit bien naïf et primaire pour croire que le dernier bateau est forcément le plus sûr. Les plus précieux renouvellements ont été presque toujours des retours à de lointaines origines, et la meilleure eau de Jouvence est en général une eau de source retrouvée en sa pureté primitive.

Le présent est passionnant, mais journaux et magazines, ciné et radio, en servent à nos jeunes plus que sa part légitime. Alors, si je cherchais un éducateur et qu'il faille choisir, je le préférerais de culture ancienne, ne fût-ce que pour rétablir un tant

soit peu un équilibre fâcheusement rompu. Car, j'y tiens, il faut se fonder sur les faits, des faits le plus nombreux possible, en corrigeant toute erreur de vision.

Et pour finir: du réalisme. Bien sûr. Toutefois, en des maisons comme les nôtres, ne faudrait-il pas maintenir tout de même, à côté, un tout petit rien d'idéalisme, quelque usé que malheureusement soit le mot? J'ai copié dans Littré ceci: L'idéal n'est rien de monstrueux; c'est proprement une chose existante prise dans sa perfection; sans doute, cette perfection n'est pas actuellement réalisée, mais la réalité y tend, c'est sa destinée.

Car enfin, s'il n'est plus question de buts à viser, alors, parents et éducateurs mes frères, déposons là nos soucis, laissons pousser nos enfants comme pou-lains sauvages, et allons planter nos choux. Au jardin potager, la récolte sera plus assurée qu'en nos salles d'école, et nous serons enfin vraiment positifs, car, sans mâcher ses mots, Larousse m'a dit encore: est positif celui qui considère avant tout ce qui est utile et pratique.

On le voit: je ne suis plus à la page, et pas question pour moi de briguer le poste à repourvoir!

Paul Cardinaux

## SCHWEIZER UMSCHAU

### Eidgenössische Maturitätsprüfungen 1959 Examens fédéraux de maturité 1959

Ort u. Datum Lieu et date	Kandidaten Candidats	bestanden admis	durchgefallen réfetés				
<i>A. Gesamtprüfungen Examens complets</i>							
Lugano 19—25 febr.	Schweizer - Suisses	—	2	A	—	—	—
	Ausländer - Etranger	2		B	2	1	1
Zürich 4.—11. März	Schweizer - Suisses	36	37	A	4	3	1
	Ausländer - Etrangers	1		B	25	16	9
				C	8	5	3
Lausanne 12—18 mars	Schweizer - Suisses	8	9	A	1	1	—
	Ausländer - Etrangers	1		B	7	3	4
				C	1	1	—
Locarno 6—11 juillet	Schweizer - Suisses	2	2	A	—	—	—
	Ausländer - Etrangers	—		B	2	1	1
				C	—	—	—
St.Gallen 14.—19. Sept.	Schweizer - Suisses	50	56	A	2	—	2
	Ausländer - Etrangers	6		B	30	21	9
				C	24	15	9
Neuchâtel 24—30 sept.	Schweizer - Suisses	9	11	A	1	1	—
	Ausländer - Etrangers	2		B	4	4	—
				C	6	2	4
Total				117	117	74	43

<i>B. Erste Teilprüfungen Premiers examens partiels</i>							
Lugano 19—25 febr.	Schweizer - Suisses	17	22	A	1		
	Ausländer - Etrangers	5		B	11		
Zürich 4.—11. März	Schweizer - Suisses	108	120	C	10		
	Ausländer - Etrangers	12		A	9		
				B	63		
Lausanne 12—18 mars	Schweizer - Suisses	41	49	C	48		
	Ausländer - Etrangers	8		A	11		
				B	22		
Locarno 6—11 juillet	Schweizer - Suisses	4	5	C	16		
	Ausländer - Etrangers	1		A	—		
				B	4		
St.Gallen 14.—19. Sept.	Schweizer - Suisses	94	108	C	1		
	Ausländer - Etrangers	14		A	6		
				B	48		
Neuchâtel 24—30 sept.	Schweizer - Suisses	43	57	C	54		
	Ausländer - Etrangers	14		A	3		
				B	27		
Total				361	361		

Bei den ersten Teilprüfungen wird kein Entscheid darüber getroffen, ob das Examen bestanden ist. Die Fälle, auf die Art. 19 Abs. 1 lit. a des Reglementes für die eidgenössischen Maturitätsprüfungen vom 20. Januar 1925/2. November 1954 schon nach Ablegung der ersten Teilprüfung anwendbar ist, sind hier nicht besonders ausgeschieden.

En ce qui concerne les premiers examens partiels, aucune décision n'est prise quant à l'examen subi. Ce tableau englobe les cas, auxquels, déjà après le premier examen partiel, s'applique l'article 19, 1er al., lit. a, du règlement du 20 janvier 1925/2 novembre 1954 des examens fédéraux de maturité, cas dont ce tableau n'indique pas le nombre à part.



### Immer mehr Lehrkräfte

gelangen zur Überzeugung, dass der gute Füllhalter seine Existenzberechtigung auch in der Schulstube hat.

---

Natürlich ist es wichtig, dass der Schüler über ein robustes, technisch einwandfreies Schreibgerät verfügt. Die Feder soll elastisch sein und dem Druck der Kinderhand willig folgen.

Der Pelikan 120 mit seiner bewährten Kolbenpumpe mit Differentialgetriebe, den neuartigen Ausgleichskammern, die ein Klecksen zuverlässig verhindern, und seiner schulgerechten Feder wird diesen Anforderungen in hohem Masse gerecht.

**Preis Fr. 12.50**

## Pelikan 120

Erhältlich in den guten Fachgeschäften